

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 4 juin 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de PARIS (75) – , Parvis du Tribunal de Paris (75017) PARIS
EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « Hôtel THE KUBE » à usage d'hôtel

sis à **PARIS (75018) 1-3-5 passage Ruelle**

Cadastré section 1803 C/J numéro 74 lieudit «1 passage Ruelle» pour 07a 66ca

LOT N°22 : Un **STUDIO de 23m²**, au premier étage, escalier A et B face à l'escalier C, comprenant :

- Pièce principal, Kitchenette, salle de bains, WC

Les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu à la requête du **FONDS COMMUN DE TITRISATION « FCT Savoir-Faire »**, ayant pour société de gestion, la société **FRANCE TITRISATION**, SAS immatriculée auprès du RCS de PARIS sous le n° 353 053 531, dont le siège social est situé 1, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, prise en la personne de son représentant légal dûment habilité et domicilié en cette qualité audit siège ; et représenté par son recouvreur désigné la société **LINK FINANCIAL SAS**, SAS simplifiée immatriculée auprès du RCS de PARIS sous le n° 842 762 528, dont le siège social est situé Nantil A 1 rue Célestin Freinet 44200 NANTES, prise en la personne de son représentant légal dûment habilité et domicilié en cette qualité audit siège ; venant aux droits du **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE DÉVELOPPEMENT (CIFD)**, SA au capital de 124.821.703,00 Euros, inscrite au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644, dont le siège social est situé 39 rue Mstislav Rostropovitch – 75017 Paris, prise en la personne de son représentant légal en exercice dûment habilité et domicilié en cette qualité audit siège ; en vertu d'un contrat de cession de créances du 18 octobre 2024, avec prise d'effet au 31 octobre 2024, soumis aux dispositions du Code monétaire et financier ; Lui-même venant aux droits de la **BANQUE PATRIMOINE & IMMOBILIER (BPI)**, SA au capital de 117.386 euros, ayant son siège social à PARIS 8ème, 4 rue du Général Foy, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 381 804 905, à la suite de la fusion par absorption selon déclaration de régularité et de conformité constatant la réalisation définitive de la fusion en date du 1er mai 2017, ayant pour Avocat **Maître Amourdavelly MARDENALOM**, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE À PRIX : 55.200 €

(CINQUANTE-CINQ MILLE DEUX CENTS EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

CONSIGNATION : 5.520 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à PARIS, le 7 avril 2026, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Amourdavelly MARDENALOM.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À **Maître Amourdavelly MARDENALOM**, Avocat inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 4, rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS, Tél. **01.88.61.49.40**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 25/00214) ► Sur INTERNET : www.licitor.com - www.asmavocats.fr

Sur les lieux pour visiter le **mercredi 27 mai 2026 de 11h. à 12h.**